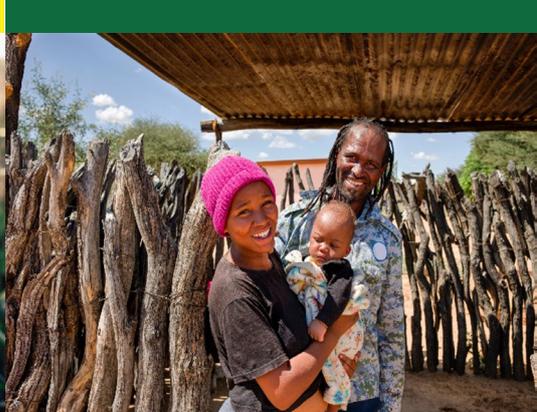




PROGRAMME DE SOCIÉTÉ DU PARTI PSP

« PARTI SERVITEUR DU PEUPLE »



SOMMAIRE

01 - LE MOT DU PRESIDENT	3
02 - LE VIVRE ENSEMBLE	4
2.1 - Promouvoir la Démocratie et l'Etat de droit.....	5
2.2 - Promouvoir le Panafricanisme	5
2.3 - Luttons contre l'ethnocentrisme, le régionalisme et l'ethno-stratégie	5
2.4 - La Mise en Place des Institutions Fortes et de Politique intelligente	7
2.5 - Cultiver le principe de la Laïcité	8
2.6 - Le respect des valeurs du Service Public	8
03 - LA RELANCE DES FONDAMENTAUX DU DEVELOPPEMENT	9
3.1 - Engageons des travaux d'infrastructures routières de qualité	10
3.2 - Relevons le défi énergétique de notre pays	11
3.3 - Modernisons notre système d'adduction d'eau	12
04 - REFONDATION DES SERVICES PUBLICS	13
4.1 - Rendons notre Justice indépendante, équitable et efficace	14
4.2 - Rendons notre système de Santé plus moderne et accessible pour tous	14
4.3 - Reconstruction de notre système éducatif	15
4.4 - Mieux structurer et moderniser notre système de Défense et sécurité en donnant plus de moyens et de formation	18
4-5 Assainissons notre fonction publique et modernisons-la	18
4.6 - Redynamisons nos services publics de proximité	19
05 - RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	20
5.1 - Adaptions notre Agriculture et l'élevage à l'ère de notre temps pour atteindre l'autosuffisance alimentaire	21
5.2 - Engageons une politique de refondation Minière pour une meilleure redistribution des revenus miniers	22
5.3 - Modernisons notre système de Pêche	23
5.4 - Réhabilitons nos industries et mettons-les au service de l'emploi	23
5.5 - Valorisons notre Commerce intérieur et extérieur	23
5.6 - Développons une recherche scientifique au service du développement économique	24
5.7 - Modernisation de notre système de transport	24
5.8 - Redynamisons notre Patrimoine Culturel pour en tirer profits	25
5.9 - Valorisons nos ressources touristiques	26
5.10 - Préservation de l'environnement et pensons développement durable	26
5.11 - Le numérique au service de la Communication et de l'information à l'ère de notre temps	27
5.12 - Mettons en place un système de mobilisation sécurisé des ressources financières internes pour une utilisation rationnelle de l'argent public	28
06- RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	30
6.1 - Définition des mesures de protection des couches vulnérables	31
6.2 - La réduction des disparités régionales	31

101 . LE MOT DU PRESIDENT

“ UNE AUTRE GUINÉE EST POSSIBLE ! ”

Bâtir un projet ambitieux et réaliste pour la Guinée, telle a été ma ligne directrice dès l'instant où les militants de notre mouvement m'ont confié la tâche de le présider.

Face aux bouleversements de ce monde globalisés, amplifiés par la révolution, numérique, nous ne pouvons plus rester statique, et lançons une dynamique afin d'être les premiers Guinéens à avoir une vision à court, à moyen et à long terme.

A court terme car les urgences criantes sont là, à moyen terme pour réaliser des travaux de qualité et à long terme car on ne peut gouverner sans vision pour les générations futures. Cela nécessite du sérieux et un travail de haute qualité, afin de constituer un socle pour celui ou celle qui incarnera nos valeurs pour l'élection à la présidence de la République.

Ce projet est le fruit du travail de plusieurs forums, rencontres et analyses de données.

Son premier objectif : interroger notre état dans sa mission fondamentale de protection et de développement de notre pays. Le constat met en lumière nos vulnérabilités politiques, démocratiques ; sociales, économiques, et les fractures qui traversent le pays. Au-delà de ces faits, il révèle des failles majeures qui se sont aggravées durant les dernières décennies, car aujourd'hui ; nous touchons aux limites d'un centralisme étatique sans vision stratégique, sans état stratège, et ce sur l'ensemble des sujets sensibles.

Nous sommes donc appelés à un changement de modèle et, à tout dire, à une radicale transformation à tous les niveaux : Etat d'esprit, Vision, Organisation, Planification, ...

Fort de ce constat singulier, le second objectif constitue en l'élaboration du projet, en veillant à ce que ce projet embrasse tous les enjeux critiques pour notre pays : Le vivre ensemble, la restauration des institutions, la santé pour tous, une éducation de qualité, des infrastructures et des transports dignes de notre époque.

Ensuite viendra le temps de mobiliser notre jeunesse et notre économie à la fois sur le volet micro économique mais également macroéconomique pour une restauration des finances publiques afin d'animer et piloter nos projets.

Pour y répondre des propositions fortes, étudiées et réalistes sont proposées. Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons libérer l'activité en allégeant la bureaucratie et les impôts, susciter et soutenir la liberté d'entreprendre et faire confiance à notre jeunesse et aux collectivités territoriales qui doivent être aidés pour mettre en œuvre les politiques publiques avec agilité et sens de l'adaptation aux réalités territoriales

Ces ambitions que nous portons pour la Guinée, sont chiffrés et ancrés dans l'épreuve des faits, car issues des réalités du terrain et des aspirations de tous les Guinéens , pas seulement en Guinée mais aussi de nos compatriotes de l'extérieur ; et ce afin de créer une société plus juste, où l'État répond présent, qui se tient au côté de ceux qui investissent et prennent des risques, et où la puissance publique joue pleinement son rôle et trace les lignes directrices tout en prenant soin des plus vulnérables et en portant secours à chaque moment de la vie, en recherchant l'égalité réelle entre tous.

Cher compatriote, cher adhérents, la victoire ne se décrète pas mais se construira brique par brique, jour après jour, sur le terrain. Nous le disons sans détour, nous sommes prêts à gouverner pour concrétiser les aspirations et cela nécessite de combattre par des idées toutes les énergies négatives qui souhaitent ancrer la Guinée dans l'immobilisme. Nous y sommes préparés car nous sommes une alternative bien plus que crédible et surtout portée par la société civile qui comprend que nous avons posé des diagnostics lucides dans les domaines de la santé, des infrastructures et de l'économie,

Enfin, aux côtés de nos pays voisins et à plus grande échelle l'Afrique, nous avons vocation à animer avec force le panafricanisme car unis, nous serons plus forts pour faire entendre notre voix, aux Nations Unies, mais également sur l'ensemble des continents.

Conscient des travaux requis, des responsabilités qui nous incombent et pour autant motivés par une conviction gravée sur le marbre : Que notre pays a besoin du projet cohérent et de personnes responsables qui servent le pays et non de se servir.

Fier et content que c'est à nous, que revient la tâche noble d'offrir aux Guinéens et Guinéennes des raisons d'espérer en leur avenir et en celui de leurs enfants, avec comme boussole : Avec nos forces et richesses, bâtir la Guinée de demain.

Vive la Guinée, vive l'Afrique.

102. LE VIVRE ENSEMBLE



Depuis la fin de la première République, la Guinée a connu de multiples crises dues à l'impunité ou à la violation des droits de l'homme, au manque de dialogue politique sincère, à la communautarisation de la vie politique, aux discours de haine, etc... Ces comportements généralisés ont de facto instauré un climat de suspicion et de méfiance entre les communautés. Par conséquent, le vivre ensemble s'est retrouvé véritablement menacé mettant ainsi en mal la cohésion sociale héritée de la première République.

Que propose le Parti Serviteur du Peuple pour restaurer et consolider le Vivre Ensemble en Guinée ?

Pour le Parti Serviteur du Peuple, le Vivre Ensemble, l'Unité Nationale et la Cohésion entre toutes les filles et tous les fils de la Guinée est le socle du développement socioéconomique. Pour le PSP, la République de Guinée est une et indivisible et son développement passe par la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation. Nos origines ethniques et nos appartenances religieuses variées sont une cause pour nous unir, car constituent une force, et non un outil de division. Nous devons pour cela, tous être attentifs à ne plus jamais réveiller ces rivalités afin de créer pour la population guinéenne les conditions d'un épanouissement économique et social. Pour ce faire, les guinéennes et guinéens doivent se mobiliser, s'exprimer, participer et s'engager dans des actions concrètes au service de la diversité, de la paix, de la liberté, du vivre ensemble, afin de prévenir le risque de radicalisation politique, idéologique et sociale menant à la violence. Fort de cette conviction, le PSP propose :

2.1 - PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET L'ETAT DE DROIT

En dépit du caractère balbutiant de notre jeune démocratie, le Parti Serviteur du Peuple estime qu'aucune action durable ne pourra être accomplie si nous ne réussissons pas d'abord notre démocratie, si nous ne parvenons pas à faire primer les débats d'idées sur les querelles partisans. Cela passe par la construction d'un Etat de droit respectueux des droits humains et des libertés publiques. A cet effet, le Gouvernement du PSP s'emploiera :

- Au respect du principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ;
- A l'organisation des débats nationaux sur les grandes questions de société entre tous les acteurs de la vie nationale ;
- A l'organisation d'élection transparente, crédible et dont les résultats seront acceptés de tous ;
- A lutter avec toutes ses forces contre la corruption et le détournement des deniers publics ;
- A lutter farouchement contre l'impunité sous toutes ses formes ;
- A promouvoir le mérite comme critère de nomination à des postes de responsabilité

2.2 - PROMOUVOIR LE PANAFRICANISME

Le Panafricanisme est une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation des africains. Il est aussi un mouvement qui vise à unifier les Africains du continent et de la diaspora en une communauté africaine mondiale. Partagé par les pères fondateurs de l'Union Africaine, le Parti Serviteur du Peuple se donne pour ambition de sauvegarder et de promouvoir ces valeurs en République de Guinée. Parti panafricain, le PSP promeut l'indépendance totale du continent africain et encourage la pratique de la solidarité entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine, où qu'ils soient dans le monde, indépendamment de leurs origines ethniques, leur appartenance religieuse, ou leur apparence physique.

Le Parti Serviteur du Peuple croit fermement que la Renaissance du Peuple Africain passe par la promotion du Panafricanisme. Pour ce faire, le Gouvernement du Parti Serviteur du Peuple s'engage à inculquer les valeurs du Panafricanisme aux Jeunes de Guinée dans les Ecoles, les Universités, les Centres de Formation. Il s'engage également à renforcer ses Actions dans les organisations sous régionales et Africaine afin de porter la voix de la Guinée dans le concert des Nations respectueuses des principes démocratiques et de la Solidarité africaine.

2.3 - LUTTONS CONTRE L'ETHNOCENTRISME, LE RÉGIONALISME ET L'ETHNO-STRATÉGIE

Aujourd'hui, le tissu social dans notre pays est fragilisé. L'ethnocentrisme, le régionalisme et l'ethno-stratégie sont devenus monnaie courante au sein de notre société. Ils menacent la paix sociale et occasionnent l'accumulation des frustrations dans le pays.

L'ethnocentrisme, par exemple, est un phénomène qui est en train de prendre une allure inquiétante dans notre pays. Chaque ethnie veut prévaloir ses valeurs, les considérant comme un modèle de référence. Or, aucune ethnie n'est supérieure à une autre.

Nous constatons, malheureusement, dans notre pays, l'ethnicité de la vie sous tous ses aspects. Dans toutes nos actions, l'ethnie est mise au premier plan. De par la simple patronymie dans notre pays on peut soit bénéficier d'une promotion, soit perdre un avantage.

Pour le régionalisme, il est le résultat de l'ethnocentrisme aigu. Dans notre pays, le régionalisme est une réalité et il est constaté même dans l'administration publique. C'est en Guinée, où nous voyons réserver certains postes administratifs à une région donnée. Le poste de Premier Ministre ou celui du Président de l'Assemblée Nationale par exemple au temps du régime précédent. Nous constatons souvent des nominations à caractère régionaliste. Certains politiques et certains leaders sociaux utilisent ou manipulent les populations de leur région pour atteindre leurs objectifs. C'est encore dans notre pays où on ne peut être candidat aux élections locales que dans sa localité de provenance. Autrement dit, il faut être un malinké pour être élu Maire de la commune urbaine de Kankan ou un peul pour devenir Maire à Labé... Cet état de fait nous conduit inévitablement au repli identitaire ou à l'ethno-stratégie.

Quant à l'ethno-stratégie, elle devient dans notre pays une méthode de gouvernance et un moyen pour les politiciens véreux et incompetents de reconquérir l'électorat. C'est pourquoi, beaucoup de partis politiques sont créés en Guinée sur la base ethnique. Ce phénomène est surtout très récurrent lors des campagnes électorales voire électoralistes. C'est ce qui fait que nous assistons souvent dans notre pays, lors des grandes élections, à des votes communautaires et communautaristes.

L'ethnocentrisme est donc un phénomène qui met en cause le vivre ensemble, la cohésion sociale. Il menace dangereusement la paix sociale et l'unité nationale.

C'est à ce titre, que le Parti Serviteur du Peuple (P.S.P), une fois à la tête du pays, œuvrera inlassablement pour la consolidation de la paix et la promotion du vivre ensemble en Guinée.

Pour atteindre cet objectif, le Parti Serviteur du Peuple (P.S.P) propose ce qui suit :

■ Culture de l'amour du prochain

Au moins 97 % de la population guinéenne sont dans la croyance monopoliste (l'Islam et le Christianisme). Toutes ces deux religions recommandent de prôner l'amour de son prochain. Donc, le P.S.P se basera sur les messages coraniques et bibliques pour mieux sensibiliser les populations guinéennes sur la nécessité d'avoir l'amour de son prochain. Cela pourrait amener les uns et les autres à se déshabiter de la haine.

■ Culture de la solidarité nationale

Pour consolider la solidarité nationale, le P.S.P démontrera que la Guinée est véritablement une famille à travers des pactes de paix et de non-agression scellés entre certaines de nos ethnies, d'une part, et d'autre part à travers le cousinage à plaisanterie et les liens de mariages existants entre nos différentes ethnies. Il est donc évident qu'en Guinée, toutes les ethnies sont liées les unes des autres par le mariage. Il n'y a donc pas de raison que le Parti Serviteur du Peuple, une fois au pouvoir ne puisse pas unir les guinéens.

■ Mise en place d'un Conseil National des Sages (C.N.S)

Le Parti Serviteur du Peuple proposera la dissolution des coordinations régionales des sages pour la mise en place d'un Conseil National des Sages en abrégé C.N.S.

Le CNS qui, contrairement aux coordinations régionales, sera impartial et dénoué de toute connotation ethnique et régionaliste face à la résolution des problèmes sociaux et au renforcement de la cohésion sociale dans notre pays. Il sera composé de toutes les couches sociales représentatives des quatre régions naturelles de notre pays. Avec le CNS, les Sages parleront désormais d'une seule et même voix.

Cela va ainsi bannir le régionalisme et consolider l'unité nationale.

■ L'instauration de la justice sociale

Pour éviter l'inégalité, la frustration et le favoritisme dans notre pays, le Parti Serviteur du Peuple fera de son bâton de pèlerin, la justice sociale sans laquelle pas de paix durable ni de vivre ensemble pérenne. Dans tous ses choix, le P.S.P fera prévaloir le mérite.

■ La libre candidature et l'égalité de chance pour tous, lors des élections locales et nationales dans notre pays

Cela voudrait dire qu'il faut permettre à chaque citoyen guinéen de se présenter candidat partout où il se trouve sur le territoire national à une élection communale, régionale ou nationale. Une façon pour le Parti Serviteur du Peuple (P.S.P) de promouvoir la cohabitation pacifique.

■ L'organisation périodique des compétitions artistiques et culturelles inter-prélectorales, régionales et nationales

Comme le faisait l'ancien régime de 1958 à 1984, le Parti Serviteur du Peuple (PSP), une fois au pouvoir, organisera périodiquement des activités artistiques et culturelles entre les Préfectures d'une part, et d'autre part entre les Régions. Ces compétitions seront mises à profit pour raffermir davantage les liens de fraternité, d'amitié et de solidarité entre les guinéens. Enfin, il ressort de toutes ces propositions, que le Parti Serviteur du Peuple (PSP), une fois aux instances suprêmes de l'Etat, fera de la Guinée, un pays uni et solidaire.

■ 2.4 - LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS FORTES ET DE POLITIQUE INTELLIGENTE

Pour reprendre les termes de l'ancien Président Américain Barack OBAMA, « *L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais de fortes institutions* ». Malheureusement, la Guinée dans son évolution politique n'a connu que des "**Hommes Forts**" pour conduire sa destinée. Première République, le feu Président Ahmed Sékou TOURE, 26 ans de règne avec le Parti-Etat ;

Deuxième République, le feu Président Général Lansana CONTE, 23 ans d'impunité, de corruption et de non-respect des libertés individuelles et collectives ;

Troisième République, le Président Alpha CONDE, changement de Constitution pour un 3ème Mandat. Conséquence, l'instabilité politique, violence communautaires, manifestation politique, destruction des biens publics et privés, pillage, tuerie et enfin coup d'Etat, etc.

Tels sont entre autres les conséquences de la personnalisation du pouvoir, le culte de la personnalité et du refus de l'alternance démocratique.

Que propose le Parti Serviteur du Peuple pour la mise en place d'Institutions Fortes ?

Pour éviter l'encastrement et la dynamique négative des institutions en Guinée le PSP propose :

- La mise en place des Institutions de Gouvernance adaptées à nos réalités,
- D'éviter à tout prix et par tous les moyens la personnalisation du pouvoir,
- L'organisation d'élection crédible et transparente dont les résultats seront acceptés de tous,
- La mise en place d'une Société Civile forte et dotée de tous les pouvoirs de contrôle et de critique,
- L'observation de l'indépendance de la Justice,
- L'application stricte de la loi et des décisions de Justice.

Pour le Parti Serviteur du Peuple, la Démocratie, les Institutions publiques fortes, l'Etat de droit, la Bonne Gouvernance et une Armée républicaine sont les meilleurs remparts contre les conflits et l'instabilité politique.

2.5 - CULTIVER LE PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ

Le principe de la laïcité implique la séparation de l'Etat et des Organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du Peuple et des Citoyens. L'Etat qui ne connaît et ne salarie aucun culte ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses. De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des Collectivités territoriales et des services publics. La République de Guinée est laïque et impose l'égalité des citoyens face à l'Administration et au Service Public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

De ce point de vue, quelle est la conception du Parti Serviteur du Peuple sur la relation entre l'Etat et les religions ?

- Le Parti Serviteur du Peuple à travers son Gouvernement continuera à renforcer les principes de neutralité et de laïcité de l'État ;
- Le Parti Serviteur du peuple continuera à travers son Gouvernement à promouvoir la tolérance et l'acceptation mutuelle entre les confessions religieuses et non religieuses ; pour le PSP, chaque guinéen doit pouvoir vivre sa foi en toute liberté et en toute sécurité ;
- Le Parti Serviteur du Peuple estime que l'État se doit d'être à l'écoute des problèmes des communautés religieuses et de les aider à les résoudre.

Autour de ces principes, notre politique dans ce domaine sera :

- L'État pourra aider dans l'équité les communautés religieuses, par exemple en mettant à leur disposition des terrains pour la construction de lieux de culte, voire en construire ;
- L'État encouragera les actions sociales de mouvements à caractère religieux, et notamment les actions conjointes qu'elles voudront réaliser ensemble : de jeunes chrétiens et de jeunes musulmans seront par exemple encouragés à agir ensemble sur le terrain, au service de la grande cause sociale de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de la paix et de la cohésion sociale ;
- L'État observera la pratique des religions par le biais d'un secrétariat aux Affaires religieuses, autorité de supervision et de contrôle de l'ensemble des confessions religieuses. Il sera chargé tout particulièrement :
 - D'attirer l'attention de l'État sur les manquements éventuels de certains de ses démembrés à ses obligations de neutralité et de laïcité ; il jouera en quelque sorte un rôle d'« observatoire de la laïcité » ;
 - De conseiller l'État quand il s'agira d'éviter les débordements dangereux pour la société du fait de certains groupes religieux ;
 - De promouvoir la pratique tolérante des religions ;
 - De promouvoir la coexistence pacifique entre les confessions religieuses ;
 - De garantir la neutralité de l'Etat dans l'accompagnement des confessions religieuses.

2.6 - LE RESPECT DES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Repensons la qualité de notre Service Public et restaurons son efficacité.

Aujourd'hui en Guinée, notre Service Public est malade de ses agents et de l'Etat. Dans nos Services Publics, nous manquons de tout. En principe les services qui sont gratuits ne le sont souvent plus dans la pratique. Les moyens matériels et les budgets pour faire fonctionner les services manquent. La corruption s'est généralisée. Notre service public se caractérise par sa mauvaise qualité et la démotivation de son personnel, l'absence d'innovation et de solutions innovantes.

Cependant, cet état de fait n'est pas une fatalité. Il résulte d'un manque criard de volonté politique, de planification et de vision de l'Etat à améliorer notre service public et les conditions d'accès à ce service. Pour ce faire, le Parti Serviteur du Peuple propose:

- La mise à disposition et à temps des subventions accordées aux Services Publics pour leur bon fonctionnement ;
- La construction et l'équipement des infrastructures de qualité pour un service public de qualité ;
- La gestion efficace et efficiente de la chose publique ;
- Le respect des engagements de l'Etat concernant la gratuité de certains services publics ;
- La lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics.

103. LA RELANCE DES FONDAMENTAUX DU DEVELOPPEMENT



La Guinée malheureusement, est un pays en chantier où tout est à reprendre et a connu plusieurs documents pour la mise en place des fondamentaux du développement mais en vain !

De la première République à nos jours, notre pays a connu et mis en œuvre plusieurs plans de développement. Ce sont : le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 ; le Plan Quinquennal 2011-2015 ; le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 1, 2 et 3 ; le Plan Triennal 1960-1963, le Plan Septennal 1964-1971, le 1er Plan Quinquennal 1973-1978 et le 2ème Plan Quinquennal 1980-1985, interrompu par la prise du pouvoir par l'armée en 1984. Suite au discours programme du 22 Décembre 1985, le plan en tant qu'instrument de gestion du développement, a laissé la place aux programmes de réformes économiques et financières (PREF), dans le cadre des politiques d'ajustement structurel, soutenues par les institutions de Bretton Woods.

Malheureusement, aucun de ces documents, élaborés par les différents régimes n'a pu asseoir les bases fondamentales du développement dans notre pays. Conséquences :

- Notre pays manque d'infrastructure routière de qualité ;
- Le défi énergétique de notre pays reste énorme ;
- L'accès des populations à l'eau potable reste très faible malgré que le pays soit le château de l'Afrique de l'Ouest ;
- Les jeunes restent confrontés à un manque d'emploi ;
- Aucune politique de modernisation de l'habitat et de promotion des logements sociaux n'est mise en œuvre ;
- Un taux de pauvreté inquiétant qui atteint 54% de la population en dépit des richesses naturelles et énergétiques.

Le nouveau plan sera un plan intégrateur des différents cadres stratégiques ou programmatiques de développement à venir mais également en cours, au nombre desquels la Stratégie de Relance et de Résilience Socio-économique, post-Ebola, le Programme Accélééré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable, la Stratégie de Développement du Secteur Privé, le Plan Stratégique de Réformes des Finances Publiques, le Programme de Réforme de l'État et de Modernisation de l'Administration Publique, la Stratégie de Promotion des Investissements, la Politique Nationale de Protection Sociale, et d'autres stratégies ou programmes sectoriels. Ces cadres d'intervention, en ce qu'ils favorisent une meilleure prise en compte du désir de changement des populations guinéennes, deviendront dès lors, des instruments de mise en œuvre du nouveau Plan. La mise en œuvre de ce plan permettra d'engager et de relancer les fondamentaux du développement de notre pays. Il s'agit :

Faute d'infrastructure routière de qualité, nos routes tuent !!!

■ 3.1 - ENGAGEONS DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE QUALITÉ

Faute d'infrastructure routière de qualité, nos routes tuent !

Avec 2 489 cas d'accidents sur nos routes en 2022, la circulation routière en Guinée est considérée comme dangereuse. Cela correspond à environ 29,7 morts par accident pour 100 000 habitants et par an. Cette situation s'explique en grande partie par le mauvais état de nos routes. En Guinée, seulement 5% du réseau routier est bitumé. Actuellement, notre pays compte moins de 2.500 km de routes nationales bitumées pour un réseau long de plus de 43 000km.

L'infrastructure routière est globalement dégradée, obsolète et très vieillissante. A cela s'ajoute :

- L'absence de routes interurbaines,
- L'étroitesse des routes nationales et leur état de dégradation très poussé,
- L'absence de pistes rurales
- Le réseau routier de la capitale ne répond pas aux normes d'une capitale
- Le manque d'autoroute
- Le manque de pistes cyclable
- Les quelques routes existantes ne sont pas construites dans les règles, absence d'accotement de rempart, de barrière, de passage de niveau etc...

A la lumière de tous les éléments cités ci-dessus, on comprend que le constat est alarmant et qu'il est donc urgent d'agir et très vite.

Pour changer cette situation, le Parti Serviteur du Peuple dès son accession à la magistrature suprême **entreprendra un vaste programme de construction et de réhabilitation des routes et mettra les moyens nécessaires à disposition pour leur 'entretien.**

Nos principales mesures seront :

1. Toutes les routes nationales seront refaites en type 2*2, la priorité sera donnée aux nationales n'ayant jamais été objet de bitumage par le passé
2. Des routes communautaires seront bitumées, certaines seront créées par tout au besoin l'impose
3. Le réseau routier urbain sera repensé et modernisé dans toutes les villes.
4. Dans la capitale Conakry, une réforme audacieuse sera faite en construisant une 3eme voie routière sur la mer.
5. Pour la réalisation de ces travaux d'urgence, les compétences nationales seront mises à contribution. Dans ce cadre, nous ferons appel au génie militaire.
6. Des moyens supplémentaires seront donnés à la direction nationale de l'entretien routier pour assurer de façon régulière l'entretien du réseau routier

■ 3.2 - RELEVONS LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE PAYS

Les défis auxquels notre pays est confronté sont énormes. Depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, la Guinée n'a jamais connu une électrification complète. Les tentatives de construction des barrages hydro-électriques de Garafiri en 1996 et de Kaléta récemment en 2012 ont été des échecs, un véritable fiasco national. EDG, électricité de Guinée, la structure étatique en charge de l'électrification du pays fait recours à quelques centrales thermiques pour alimenter une partie de la capitale ainsi que des gros groupes électrogènes à base du pétrole pour fournir l'électricité des autres villes. Malheureusement ces solutions ne s'avèrent pas efficace car l'Etat n'arrive pas à supporter le coût du gaz et du pétrole pour l'alimentation de ces centrales thermiques et groupes électrogènes.

Malgré de minces espoirs dans la construction en cours du barrage de Souapitti, notre pays a besoin d'investissement plus conséquent et d'un autre système d'électrification plus performant.

Notre politique consistera à mettre en œuvre une électricité bon marché et diversifiée régulièrement disponible. Nous avons à priori tous les moyens pour atteindre durablement cet objectif.

Tout d'abord, nous mettrons rapidement à jour nos prévisions de consommation d'électricité pour les 5 prochaines années

Diversification Energétique

Avec les effets du réchauffement climatique dont la sécheresse, il y a aujourd'hui des risques d'une option «tout hydroélectrique» c'est pourquoi nous allons :

- Exploiter notre potentiel dans le solaire pour construire des centrales solaires dans les régions à fort potentiels d'ensoleillement. Cette solution énergétique est plus respectueuse de l'environnement et permettra de créer plusieurs emplois directs.
- Des investissements venant des privés seront encouragés dans la mise place des centrales solaires
- La production d'électricité à base de la biomasse sera valorisée, respectueuse de l'environnement et créateur d'emplois
- Plutôt que de construire des barrages hydro-électriques pour alimenter tout le pays, nous ferons des micro-barrages hydro-électriques dans les régions qui en possèdent les sources d'eau requises
- Des investissements sérieux seront faits dans le réseau de transport d'électricité pour répondre aux besoins croissant de développement du réseau de distribution
- Des travaux d'électrification rurale seront engagés, l'électricité atteindra progressivement toutes les localités de plus de 1000 habitant
- Nous allons revoir l'organisation du pilotage du secteur, le rôle de l'EDG sera revu, les compétences des cadres seront renforcées

Valorisation de nos ressources pétrolières et gazières

A notre connaissance, jusqu'à date, il n'y a jamais eu des travaux d'investigation sérieuse dans l'exploration de nos ressources pétrolière et gazières de notre pays. Les forages de reconnaissance sont devenus rares chez nous : ceci est d'autant plus inquiétant que l'exploration d'aujourd'hui est la production de demain.

Nous mobiliserons des experts nationaux et ferons appel à d'autres experts étrangers pour engager une vaste campagne d'exploration de nos ressources pétrolières et gazières. Des politiques de leur exploitation seront ensuite définies pour augmenter notre potentiel énergétique.

3.3 - MODERNISONS NOTRE SYSTÈME D'ADDUCTION D'EAU

Bien que considérée comme châteaux d'eau de l'Afrique occidentale, la population guinéenne manque cruellement d'eau potable. La SEG, société des eaux Guinée n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population Guinéenne. Les causes sont entre autres :

- La vétusté du réseau de distribution d'eau qui n'a pas été renouvelé depuis plus de 50 ans
- Le réseau de distribution d'eau ne couvre pas tout le pays, il est même inexistant dans les communes rurales.
- Le manque d'entretien régulier sur le réseau

A cause de cette défaillance de l'état à assurer l'approvisionnement complète en eau, nous avons assisté depuis une dizaine d'années à la prolifération des forages faits par des particuliers.

Ce phénomène entraîne des conséquences néfastes sur la nappe phréatique sur le long terme contre lequel il est urgent d'agir.

Notre politique consistera à mettre en place un système d'adduction d'eau plus complète et plus moderne. Pour y arriver, nous allons :

- Urgemment engager une extension du réseau de manière à couvrir toutes les villes
- Le schéma du réseau de distribution d'eau sera redéfini de façon à l'adapter à l'évolution de l'urbanisation
- Réglementer l'installation des forages dans les ménages et inciter les populations à s'abonner à la SEG

104. REFONDATION DES SERVICES PUBLICS



■ 4.1 - RENDONS NOTRE JUSTICE INDÉPENDANTE, ÉQUITABLE ET EFFICACE

La justice constitue le maillot faible du fonctionnement de notre pays. Au manque de magistrats qualifiés s'ajoutent de nombreux maux dont souffre le système judiciaire guinéens.

- Le manque d'infrastructures carcérales
- Le manque d'indépendance et impartialité des magistrats
- L'instrumentalisation de la justice
- La lenteur des procédures judiciaires
- Le manque de coordination entre la justice et les exécutants des décisions de justice que sont les policiers et gendarmes
- Le Conseil Supérieur de la Magistrature connaît des dysfonctionnements

Notre pays a plus que jamais besoin d'une justice indépendante, impartiale et efficace au service des citoyens et des entreprises. Nos propositions seront :

- Lutter farouchement contre la corruption. Nous n'hésiterons pas à radier les personnels de justice corrompus
- Moderniser l'ensemble des services judiciaires
- Rénover ensemble des tribunaux existants et en construire de nouveaux
- Les moyens logistiques nécessaires seront mis à disposition des personnels de justice : bureaux, matériels et logiciels informatiques, véhicules de service, consommables, etc
- Fixer des délais de traitement de toutes les affaires qui seront soumises à la justice
- Donner des moyens suffisants aux policiers et gendarmes pour plus d'efficacité dans l'exécution des décisions de justice

■ 4.2 - RENDONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PLUS MODERNE ET ACCESSIBLE POUR TOUS

Le constat de la dégradation de notre système de santé est flagrant et nos compatriotes en souffrent au quotidien.

- Deux CHU seulement pour toute la Guinée soit un CHU pour 7 millions de personnes.
- Le manque de structure de santé et de personnels qualifié dans les zones rurales
- Le manque d'équipements et de médicaments essentiels dans les grands hôpitaux du pays. Par exemple aucun hôpital public guinéen ne dispose un scanner médical
- Des milliers de milliards de franc guinéen dépensés par ans pour des évacuations sanitaires vers l'étranger
- Les dépenses publiques consacrées au secteur de la santé n'atteignent même pas 0.9% du produit intérieur brut contre 2.2 % pour la moyenne Africaine.
- Plus de la moitié de la population n'a pas accès au soin de santé de base

Il nous faut aujourd'hui un système de santé efficace et accessible à tous.

Le PSP propose une réorganisation de notre système de santé en définissant une stratégie nation de santé visant à couvrir tous les besoins du territoire. Pour le faire nous allons :

- Construire de nouveaux hôpitaux modernes dans toutes les grandes villes et moderniser ceux existants
- Construire des centres de santé ruraux et les rattacher à chaque hôpital préfectoral
- Mettre en place des systèmes de télémédecine en construisant des centres de santé. Connectés permettant de mutualiser des compétences avec des médecins étrangers à distance. Ceci permettrait de réduire le nombre d'évacuation sanitaire à l'étranger.
- Etablir des conventions avec les structures de santé publiques
- Mettre en place une couverture santé universelle pour venir en aide aux couches les plus vulnérables

Les Conventions

Pour rendre plus efficace et accessible à tous notre système de santé, nous allons opter pour le "conventionnement". Ce système régit l'organisation de la santé dans d'autres pays. Il permet de définir les rôles de l'état et les structures de santé publiques pour la bonne marche du système.

Le rôle des structures de santé publiques est de dispenser des soins de santé de qualité, partout sur le territoire, conformément à la carte sanitaire et à des tarifs raisonnables réglementés suivant un barème national. Les obligations de l'établissement de santé : se doter des équipements nécessaires non mis à disposition par l'État, mobiliser les ressources humaines, se conformer aux «standards techniques» en matière de soins, se conformer au barème national de tarification des soins dispensés.

Les obligations de l'État pourront prendre plusieurs formes : mise à disposition des infrastructures, mise à disposition totale ou partielle des équipements, allocation annuelle d'une subvention pour assurer le fonctionnement dans les cas particuliers qui le nécessite, notamment dans les cas où le niveau de la clientèle de l'établissement est trop faible pour permettre de couvrir la totalité des charges fixes. L'État veillera sur la performance des différents établissements. Les collectivités territoriales le relayeront sur le terrain, en étant à l'écoute de la satisfaction du public et en attirant l'attention sur les éventuels problèmes.

La durée de ces conventions devrait en principe être de 5 ans renouvellement pour des structures ayant atteint les objectifs visés par l'état en matière de santé publique. Pour l'atteinte de ces objectifs l'État dressera la carte sanitaire du pays et la mettre à jour de façon régulière pour répondre à deux exigences : la proximité et la qualité des soins. Chaque guinéen aura la possibilité d'accéder à un centre de santé de base et une maternité à moins de 10 km de chez lui. Nous construirons des centres santé de moindre envergure dans les zones rurales des personnels bien formés et en nombre suffisant devront pouvoir accueillir les patients.

Couverture santé universelle

Nous proposerons à tous les guinéens du monde urbain et rural qui le souhaiteraient, dans les 6 mois qui suivront notre accession au pouvoir, un contrat d'assurance maladie de base couvrant :

- Les services de soins les plus importants : hospitalisations médicales et chirurgicales, consultations et fournitures des principaux médicaments contre le paludisme, la fièvre typhoïde le SIDA (antirétroviraux), la tuberculose et les infections courantes (antibiotiques de base) ;
- Les frais liés à la maternité (consultations prénatales, accouchement normal ou avec césarienne).

Ces prestations seront données contre une cotisation de 1 00 000 FG par mois et par personne moyennant une participation aux frais 15 000 FG par consultation. Tous les autres frais étant pris en charge à 100 % dans les établissements de santé publics.

Nous allons consacrer 25 % de notre BIP à la réforme de notre système de santé

4.3 - RECONSTRUCTION DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Depuis plusieurs années, nous assistons impuissant à la dégradation de notre système éducatif. Le constat est alarmant :

- Le manque d'infrastructures scolaires et universitaires, certaines zones rurales manquent cruellement d'établissement scolaire avec pour conséquence
- La massification des effectifs dans les salles de classe aux écoles primaires et secondaires. Plus de 100 élèves voir plus par classe

A ceci s'ajoute :

- Le manque notoire d'instituteurs et d'enseignants : dans le primaire public, le déficit d'enseignants est estimé à 12 000.
- Le manque de qualification du peu d'instituteurs et d'enseignant en fonction. Souvent recrutés sans concours et formés trop vite, parfois certains sans formation ils dispensent des cours démunies de toute qualité pédagogique.
- L'inadéquation entre les programmes d'enseignements et le marché d'emploi.
- La création des établissements d'enseignement privés ne répondant aux exigences de qualités

- Le manque d'intégrité des instituteurs et enseignants dans l'évaluation des élèves et étudiants
- Le commerce des diplômes s'est répandue : certains diplômes n'ont plus de valeur ; certains jeunes arrivent à l'université sans avoir le niveau requis et d'autres en sortent sans qualification

Face à ces constats pour le moins inquiétants, il est urgent d'agir et très vite. Nos propositions de solutions s'articulent autour des principes suivants :

- **Donner la même chance à tous les enfants d'accéder à notre système éducatif**
- **Mettre l'école obligatoire pour tous les enfants de 7 à 15 ans.**
- **La gratuité des manuels scolaires dans l'enseignement primaire pour tous les enfants dont les parents ne disposent pas de revenus suffisants**

Notre ambition est d'atteindre 100% des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire avant la fin du quinquennat, c'est-à-dire 5 ans.

Nos solutions pour l'enseignement primaire et secondaire public

- Arriver à un effectif de 30 élèves par classe et à tous les niveaux
- Former et recruter 30 000 instituteurs en 5 ans, soit 6 000 instituteurs par an
- Faire appel temporairement aux meilleurs enseignants déjà à la retraite qui souhaiteraient se mobiliser pour cette cause

Pour assurer la qualité des enseignements, nous crédibiliserons le processus de recrutement des instituteurs, enseignants et personnel administratif.

- Les recrutements se feront par voie de concours selon des critères permettant d'éviter tout favoritisme, afin de recruter les meilleurs enseignants
- La formation à la pédagogie pour renforcer la compétence des établissements de formation des enseignants
- La mise en place des mécanismes de contrôle et de suivi de l'exécution correcte des programmes. Les enseignants feront l'objet d'évaluations régulières et les avancements se feront au mérite
- Nous renforcerons le système d'évaluation des niveaux des élèves dans les différents cycles de l'enseignement afin de mesurer l'atteinte de nos objectifs quantitatifs et par la suite de prendre des dispositions pour apporter des corrections nécessaires à notre système éducatif
- Nous travaillerons à ce que les établissements scolaires soient les plus proches possible des populations : les écoles primaires à moins de 3 km, les collèges à moins de 30 km
- La construction de nouvelles infrastructures scolaire sera réalisée pour atteindre l'objectif cité au point précédent grâce à l'appui des bailleurs de fonds et l'application du contenu local dans les conventions minières
- Équiper de tous les établissements en matériels informatiques et didactiques : l'apprentissage de l'ordinateur sera enseigné dès l'école primaire et l'usage du traitement de texte et du tableur sera enseigné au collège
- Pour plus d'efficacité de notre système éducatif, nous proposons des mesures d'accompagnements pour des enfants en grand difficulté au primaire.
- Des instituteurs retraités seront sollicités pour offrir des programmes spécifiques de soutiens scolaires à des enfants qui en auront besoin.
- Nous développerons l'enseignement préscolaire, qui ne concerne aujourd'hui qu'à peine 2 ou 3% de nos enfants

Nos solutions pour l'enseignement technique et formation professionnelle

- Nous allons très rapidement mettre en place des formations professionnelle dans les domaines du futurs quels que : industrie agroalimentaire, biotechnologies, production de biocarburants, pétrole, immobilier et transports.
- Donner plus de moyens matériels aux formations professionnelles existantes de manière à pouvoir répondre aux besoins du marché d'emploi.

Nos solutions pour l'Enseignement Supérieur

- Dans notre pays seulement 46 % seulement des diplômés de notre système de l'enseignement supérieur trouvent des emplois pendant que les employeurs peinent à trouver sur le marché des cadres et techniciens répondant à leurs exigences.
- La qualité des enseignements se dégrade régulièrement, le système LMD licence Master doctorat fonctionne en moitié, il a été tronché par l'absence de matériels et d'équipements pour les travaux pratiques permettant de concilier les enseignements théoriques à la pratique.
- L'application correcte du système LMD par l'équipement des laboratoires, des salles de travaux pratiques permettra notamment de donner aux employeurs une meilleure visibilité des qualifications requises. Toutefois dans certaines filières une réforme des programmes est nécessaire. Des laboratoires de recherches seront co-construits en partenariat avec des entreprises privées
- Nous donnerons aux enseignants qui en ont besoin les formations complémentaires en pédagogie et nous soutiendrons la formation continue des enseignants. Le programme de formation des formateurs 'intitulé 1000 PHD et 5000 masters déjà engagé sera soutenu et accéléré
- Nous engagerons la rénovation des institutions d'enseignements supérieurs existants et en construirons de nouveaux pour qu'ils puissent répondre aux standards internationaux. Le but visé sera la déconcentration, pour éviter que plus de 70% des étudiants soient dans la capitale
- Les responsables d'institution d'enseignements supérieurs seront nommés en fonction de leurs compétences en matière de management et leur leadership
- Un contrat de performance sera signé entre les responsables d'institution d'enseignements Supérieurs et l'état sur lequel ils seront évalués.
- Nous recruterons de nouveaux enseignants par concours pour atteindre un taux d'encadrement aussi proche que possible de celui d'un enseignant pour 25 à 30 étudiants

La question des frais d'inscription et des bourses d'entretien

- Notre politique visera à venir en aide aux étudiants dont les familles ne disposent pas suffisamment de revenus, de récompenser le mérite universitaire et de mieux prendre en compte la question du genre. Dans ce contexte
- Nous assurerons la gratuité des frais d'inscription et de réinscription pour tous les étudiants qui n'auront pas redoublé de classe, une façon de récompenser ceux qui travaillent et sortent plus vite du système.
- Des bourses de mérite seront instaurées ainsi que des bourses sur critère social qui permettront de récompenser les meilleures étudiantes et venir en aide à ceux dont les parents ont des revenus modestes.
- Des quotas de bourses seront réservés aux jeunes filles ainsi que des places dans les cités universitaires

L'Enseignement supérieur privé

- L'enseignement privé s'est assez fortement développé au cours des 10 dernières années sans un réel contrôle de l'état. Nous avons assisté à la prolifération des "établissement-boutique où les objectifs pécuniaires l'ont emporté sur les objectifs scientifiques.

Notre vision en la matière sera de :

- Favoriser et appuyer toutes les initiatives privées dont les objectifs pédagogiques seront « en phase » avec ceux de notre politique générale d'éducation et de formation professionnelle
- Conditionner l'ouverture des établissements privés et le renouvellement des agréments à la réussite à l'évaluation de l'ANAQ, "autorité nationale de l'assurance qualité"

Comme le dirait l'autre, tant vaut l'éducation vaut la nation

Nous consacrerons 30% du notre BIP à la qualification de notre système éducatif.

4.4 - MIEUX STRUCTURER ET MODERNISER NOTRE SYSTÈME DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ EN DONNANT PLUS DE MOYENS ET DE FORMATION

Notre système de Défense et Sécurité est défaillant. Les maux dont il souffre sont nombreux :

Sécurité

- Manque de formation professionnel des agents de sécurité
- Nombre insuffisant d'agents de sécurité
- Manque de moyens matériels et d'équipements à disposition des agents de sécurité
- Manque d'intégrité des agents de sécurité observé dans l'exercice de leur fonction.

Ils en résultent des conséquences suivantes :

- Insécurité de plus en plus grandissante sur les routes : coupeurs de routes sur tous les tronçons, des vols en mains armées dans les cités, des violations flagrantes du code de la route, les narcotrafiquants gagnent de l'épaisseur et en surfaces. On assiste à la prolifération des produits contrefaçons dans nos marchés.

Défense

Notre système de défense n'est pas dans un état rassurant : problème d'organisation structurelle dans l'armée, manque d'investissement dans les moyens de défense modernes. Plusieurs matériels de guerre sont dans un état de hors fonctionnement.

Nos principales mesures seront :

- Procéder aux recrutements et à la formation des policiers et des militaires sur la base de critères clairs : la formation, l'adhésion aux valeurs morales et militaires, l'expérience, le mérite, les résultats
- Investir dans les moyens matériels de défense et de sécurité pour permettre à nos forces de défense et de sécurité d'assurer leurs fonctions régaliennes.
- Lutter efficacement contre la corruption de la police routière dans l'exercice de leurs fonctions afin de diminuer les accidents de circulation
- Créer une police de proximité pour lutter contre le banditisme dans les quartiers
- Nous mettrons notre armée au service de la cohésion nationale
- La sécurité aux frontières et la garantie de l'intégrité du territoire national seront renforcées en donnant à l'armée les moyens de contrôle moderne.
- La création d'un service national obligatoire (de 30 à 60 jours) pour tous les fils et toutes les filles de notre pays répond à ce souci. Ce service, militaire, civil ou mixte, procurera aux jeunes d'une même génération le goût de l'effort et le sens de la discipline d'une part et leur fera prendre conscience des valeurs qui les unissent et du destin commun qui les attend d'autre part.
- Une formation militaire de courte durée sera dispensée aux élèves fonctionnaires sortant de l'ENA ou des grandes écoles.
- L'Assemblée Nationale sera associée à la définition des missions de l'Armée et ses budgets d'investissement et de fonctionnement
- Des passerelles vers la vie civile seront offertes aux militaires atteints par les limites d'âge ou de durée de service
- Nos forces de Police et de Gendarmerie bénéficieront d'un système judiciaire efficace qui traitera rapidement les dossiers des malfaiteurs et des délinquants et les sanctionnera avec toute la rigueur et la sévérité nécessaires

4-5 ASSAINISSONS NOTRE FONCTION PUBLIQUE ET MODERNISONS-LA

La fonction publique Guinéenne connaît beaucoup de lacunes dans son fonctionnement :

- Le fichier des fonctionnaires n'est pas propre : des morts qui prennent des salaires, des fonctionnaires qui sont dans les marchés et des entreprises privées, des matricules pour des fonctionnaires qui n'existent pas physiquement.
- Les textes sur le 'statut général des fonctionnaires de l'état' et celui des agents de l'état ne correspondent plus aux réalités actuelles du monde du travail.

- La redondance de certains postes complexifie le fonctionnement de l'administration.
- Les conditions de rémunération des fonctionnaires sont devenues incohérentes et injustes. Par exemple les enseignants chercheurs titulaires sont les plus mal payés de la sous-région
- Les recrutements ne sont pas faits sur des critères de mérite.
- La corruption s'est généralisée. De plus en plus de fonctionnaires gagnés par le découragement n'ont plus le cœur à l'ouvrage.

Notre politique visera à revenir rapidement à de bonnes méthodes de gestion :

- Repenser l'organisation des ministères. Il y a tellement de directions, que plus personnes ne comprend qui fait quoi et le pouvoir est concentré dans quelques mains.
- Faire le recrutement sur concours, en veillant à la moralité des procédures.
- Procéder au toilettage du fichier des effectifs de la fonction publique : un bilan complet des ressources, des besoins sera fait dès la première année
- Gérer les carrières et compenser les sous-effectifs à l'intérieur du pays par une réaffectation judicieuse des sureffectifs de Conakry
- Nous accorderons la plus grande importance au contrôle du bon fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales ainsi qu'au contrôle des administrations par l'inspection générale d'État. Dans ce cadre, nous allons en plus de l'inspection générale d'état, faire appel à des cabinets d'inspection privés pour assurer un double contrôle
- Nous créerons des Écoles Nationale d'Administration afin de former les fonctionnaires de façon plus moderne et plus ouverte sur le monde extérieur.
- Nous encouragerons les stages dans le secteur privé, pendant la formation initiale des fonctionnaires, mais aussi pendant toute leur carrière
- Dans le cadre de la décentralisation, les transferts entre la Fonction Publique et les collectivités territoriales seront facilités. Les fonctionnaires transférés bénéficieront d'un statut et des systèmes de gestion des carrières et de formation continue favorisant la mobilité et l'épanouissement professionnel.

4.6 - REDYNAMISONS NOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Dans notre pays les collectivités territoriales souffrent énormément pour satisfaire leur besoin en service public de bases. Manque de : service postal, hôpitaux et médecins, écoles, enseignants, cadres, techniciens, d'infrastructures etc.

Notre politique consistera à établir un véritable plan opérationnel de décentralisation. Nos mesures seront :

- Organiser le transfert des moyens matériels nécessaires : locaux, véhicules, matériels informatiques,
- Organiser les transferts des moyens humains selon des modalités garantissant les intérêts des fonctionnaires concernés. Un plan de carrière intéressant sera proposé aux agents des collectivités territoriales en concertation avec leurs syndicats
- Une agence d'assistance-conseil sera créée dont le rôle consistera à apporter un soutien technique aux collectivités territoriales dans la réalisation de leurs activités de développement. Elle contrôlera leurs activités pour le compte de la tutelle, et notamment la façon dont est dépensé l'argent public.
- Les différentes structures de financement des collectivités territoriales que sont : L'ANAFIC, FODEL, le Contenu local des projets miniers seront mises sous tutelle de cette agence pour assurer l'efficacité de l'utilisation des fonds destinés aux développements des collectivités.
- Nous définirons les organisations-types des différentes collectivités territoriales ainsi que les budgets qui leur permettront de faire face à leurs responsabilités. Nous le ferons sur la base de critères équitables et précis : population, superficie, degré d'équipement, éventuels retards à rattraper, etc...
- Nous développerons le service postal dans les Communes, les villes, les départements et les régions. Cette réforme permettra de créer dans les grandes villes 1000 emplois directs et 500 emplois directs dans les petites villes

105. RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE



■ 5.1 - ADAPTONS NOTRE AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE À L'ÈRE DE NOTRE TEMPS POUR ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Considérée comme châteaux d'eau de l'Afrique occidentale et malgré des milliers de plaines cultivables en notre possession, l'agriculture guinéenne n'arrive pas à nourrir sa population.

Les principales causes sont :

- Le manque de soutien et d'accompagnement suffisant aux agriculteurs de la part de l'état
- L'insuffisance de moyens et de techniques modernes pour les travaux agricoles
- Le manque d'employés agricole qualifiés dans les champs et fermes

Il en résulte que nous sommes dépendants des importations de riz qui représentent plus de 50% de notre consommation alimentaire.

Nos objectifs et notre programme d'actions dans les principales filières sont :

OBJECTIFS

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en 5 ans
- Procurer des revenus décents et réguliers à nos populations rurales
- Créer de milliers d'emplois permanents

ACTIONS

Pour l'atteinte de ces objectifs, les réformes à effectuer sont :

- Définir une stratégie agricole claire à déployer dans chaque région à l'aide des résultats de la recherche scientifique
- Augmenter le rendement des récoltes par l'emploi des jeunes agriculteurs bien formés et assurer la formation continue des agriculteurs
- Mettre en places des banques agricoles nationales par région pour permettre d'octroyer des facilités de crédits aux agriculteurs pour l'acquisition des engins et des intrants agricoles
- Assurer la maîtrise de l'eau
- Procéder à la modernisation de notre système agricole
- Accorder une subvention unique de démarrage aux agriculteurs cultivant plus de 50 hectares par ans de riz
- Encourager et soutenir les coopératifs et groupements agricoles
- Mieux structurer la chambre d'agriculture pour mieux assurer son rôle de régulation des prix
- Enfin, nous organiserons des élections libres et transparentes qui permettront de désigner les représentants des producteurs.

Filière coton

Nous mettrons en place immédiatement un plan de sauvetage de la filière et y injecterons les financements nécessaires

Filière anacarde

La filière anacarde a connu dans les 10 dernières années une évolution remarquable. Malgré ce constat positif, il manque des initiatives de transformation des produits en place. Une implication forte de l'État est nécessaire pour implanter les unités de transformation de l'anacarde sur place. La transformation de 400 000 tonnes de noix brute par an créerait environ 100 000 emplois directs.

Nous allons mettre en place une large série d'incitations au développement de la transformation. Des crédits à faibles taux d'intérêt seront accordés aux producteurs pour financer les matériels d'usinage et les hangars de stockage

Filière riz

La production du riz constituera la première priorité de notre programme de relance agricole.

Dans un premier temps, nous allons étendre sur tout le territoire national notre potentiel de production du riz en utilisant les techniques modernes adaptées à nos sols et notre climat. Ceci conformément aux recommandations issues des études scientifiques menées par nos centres de recherche dans le domaine. Des investissements spécifiques seront faits par de l'état pour soutenir la filière

Le riz constitue plus de 50% de notre consommation alimentaire. Pour garantir notre sécurité alimentaire, nous créerons un stock de sécurité pour le riz et les autres denrées de première nécessité.

■ 5.2 - ENGAGEONS UNE POLITIQUE DE REFONDATION MINIÈRE POUR UNE MEILLEURE REDISTRIBUTION DES REVENUS MINIERS

La République de Guinée possède un sous-sol très riche en minerais (bauxite : premières réserves mondiales avec 25% du stock et 2ème producteur mondial après l'Australie), 3 Mds T de réserves de fer, 700 T d'or et 30 à 40 MT de carats de réserves prouvées de diamants.

Malgré ces énormes potentialités naturelles, les activités minières contribuent seulement à hauteur de 35% du BIP bien qu'elles représentent en moyenne 85% des exportations du pays.

A partir de ces données il est facile de constater qu'il y a une problématique de redistribution des revenus miniers. Les causes sont les entre autres :

- Le manque de transparence dans la gouvernance minière
- Le manque de respect des exigences environnementales
- Le manque de politique de planification durable de l'activité minière
- Le manque d'industries nationales de transformation des produits miniers sur place.

Le PSP propose des solutions à toutes ces insuffisances permettant à tous guinéens de pleinement bénéficier des retombées des acquis miniers de notre pays.

Ces solutions se déclinent comme suit :

Amélioration de l'exploitation minière artisanale :

Pour limiter les dégâts humains dans les mines artisanales et augmenter leur rendement, nous allons :

- Concevoir dans les mines un système numérique d'alerte éboulement et affaissement. Ceci permettrait de réduire de 70 % ces phénomènes qui causent des pertes énormes en vie humaine.
- Regrouper les exploitants artisanaux en coopérative et leur doter de moyens d'exploitation semi-moderne. Ceci permettrait de leur faire bénéficier de façon équitable les revenus issus de leurs activités.

Construction des infrastructures minières :

- La construction d'infrastructures minières permettant d'augmenter les revenus miniers issus de la location de ces infrastructures par les compagnies minières privées. L'implantation d'industries locales de transformation des produits miniers en produits semi-finis ou finis
- Le transfert des bénéfices générés par l'activité minière vers d'autres secteurs de production, notamment le secteur agropastoral, tout en assurant le développement des milieux dans lesquels ces industries sont implantées.
- La promotion du concept de mines intégré permettant aux trois secteurs que sont : l'agriculture, l'élevage et les mines d'être complémentaire pour une exploitation plus respectueusement de l'environnement
- Investir dans la formation en domaine minier pour augmenter l'employabilité dans le secteur.

- Engager une politique de refondation minière pour mieux profiter de nos contrats miniers
- La chambre des mines sera restructurée pour mieux jouer son rôle d'accompagnement de l'état dans les efforts de développement économique et social de notre pays.

■ 5.3 - MODERNISONS NOTRE SYSTÈME DE PÊCHE

Nous pays possède d'énormes ressources en eau : la mer, des fleuves, des marigots et des marres. Ces eaux contiennent plusieurs produits halieutiques qui sont malheureusement mal exploitées au bénéfice de nos populations.

Les pêcheurs artisanaux ne sont pas accompagnés ou très peu par l'état. Les sociétés privées de pêche exportent la presque totalité de leurs produits vers l'extérieur occasionnant ainsi une pénurie de poissons dans tout le pays.

Face à ce contraste il faut agir. Nous proposerons une politique de nationalisation et de modernisation de notre système de pêche. Nos mesures seront :

- Mieux structuré les pêcheurs artisanaux, les accompagner dans l'acquisition des moyens modernes
- Créer une compagnie nationale de pêche pour l'approvisionnement régulier des villes en poissons
- Prendre des mesures pour limiter l'exportation du poisson par les sociétés privées de pêche

■ 5.4 - RÉHABILITONS NOS INDUSTRIES ET METTONS-LES AU SERVICE DE L'EMPLOI

Notre pays a connu dans les années 80 une "révolution industrie" plus de 114 industries nationales y étaient implantées. Chaque région possédait une industrie selon ses spécificités naturelles. Très malheureusement à partir de l'année 1984 la libéralisation de l'économie a causé la disparition de la quasi-totalité de ces industries.

A date le taux élevé de chômage est en grande partie dû au nombre limité d'unité industrielle. Les types d'unité industrielle les plus rependus sont : les industries minières et de BTP.

Notre politique sera basée sur le principe du ré-industrialisation totale du pays et la construction de nouvelles unités industrielles dans les domaines innovant.

- Une priorité sera donnée à la réhabilitation des 114 unités industrielles du pays. Ceci dans un système de partenariat public-privé.
- Nous faciliterons l'implantation des industries innovantes : industrie agroalimentaire, biotechnologies, production de biocarburants, pétrole, immobilier et transports
- Une orientation particulière sera donnée à l'agriculture pour soutenir nos industries.
- En 5 ans nous deviendrons le premier pays exportateur de jus de mangue, d'ananas dans la sous-région
- La réhabilitation de notre l'industrie pharmaceutique nous permettra de redevenir le plus grand exportateur de venin de serpent et de quinine de la sous-région
- Nous favoriserons l'émergence d'industries pétrochimiques, notamment une unité industrielle de production d'urée (produit de base des engrais azotés) à partir de gaz naturel
- Pour pleinement profiter de nos ressources minières nous construirons dans une durée de 4 ans une usine de transformation de la bauxite en aluminium

■ 5.5 - VALORISONS NOTRE COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Le système de commerce guinéen souffre de nombreux problèmes : problème de valorisation, manque d'infrastructures routière, aérien, maritimes et ferroviaires.

A ceux-ci s'ajoute le nombre limité d'accords commerciaux conclus entre notre pays et le reste du monde. Le manque de politique d'intégration économique des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Nos mesures pour relancer notre système de commerce sont :

- Favoriser les échanges entre les différentes régions de notre pays pour augmenter la valeur de notre commerce intérieur
- Développer les échanges avec les pays voisins pour réduire les prix de certaines denrées importées des pays du Nord à un coût plus élevé. Pour cela, nous réorganiserons l'exportation des poissons vers le Sénégal, les produits fruitiers vers le Mali et le Liberia.
- La réhabilitation de nos industries permettra de conquérir de nouveaux partenaires commerciaux Africains.
- Inciter les citoyens Guinéens à consommer les produits d'origine et de fabrication guinéenne pour plus de contribution du commerce à la relance de l'économie guinéenne

5.6 - DÉVELOPPONS UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La recherche scientifique de notre pays souffre de 3 problématiques majeures.

- Le manque d'infrastructures, d'équipements et matériels de recherche.
- L'insuffisance de ressource humaine qualifiée dans les structures de recherche. A titre d'exemples on trouve aujourd'hui des directeurs de recherche qui ne possèdent pas de titre de doctorat.
- Le manque de politique de recherche capable de répondre aux défis de développement socio-économique et culturel de notre pays.

Face à cette réalité, nous développerons une politique de recherche scientifique et technologique d'excellence, au service du développement économique et social de notre pays

Pour y arriver nous allons procéder :

- A la redéfinition de notre politique de recherche pour qu'elle puisse répondre aux défis de notre développement dans les secteurs prioritaires tels que : l'agriculture ; l'élevage et les mines.
- À la réhabilitation des structures de recherche existantes, la construction d'autres unités de recherche dans les domaines innovants et la création de nouvelles écoles doctorales
- Au recrutement des chercheurs étrangers de renommée internationale pour accompagner la montée en compétence de nos structures de recherche et l'animation des écoles doctorales
- À l'encouragement de toutes les formes possibles de partenariat avec les universités, les grandes écoles et les entreprises
- Un accent particulier sera mis sur le développement du machinisme agricole et industriel

5.7 - MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE TRANSPORT

Le système de transport de notre pays souffre de beaucoup de lacunes.

Le **réseau de transport aérien** est inexistant, il n'y a aucune compagnie aérienne nationale, pas de vols entre les régions encore moins entre les villes. Quant aux infrastructures de transport aérien, on constate que la quasi-totalité des aéroports du pays sont dans un état d'abandon total, sans parler du manque de personnel qualifié dans le secteur.

Pour le **réseau de transport routier**, le constat est plus amer. En plus de l'état désastreux des routes, il n'y a aussi aucune compagnie nationale de transport, pas de bus dans agglomération urbaine ni entre les villes. Les transports inter-régions sont assurés par des particuliers souvent sans respect du code de la route et réglementations en matière du transport.

Le **réseau de transport ferroviaire** jadis florissant est aujourd'hui dans un état d'abandon. Les voies ferrées ont été démantelées et les trains aux arrêts.

Le **réseau de transport maritime** doit encore être plus modernisé et plus développés afin de répondre aux exigences internationales. Seul le port de Conakry connaît un peu d'évolution. Les ports de Kamsar et de Bentti n'ont pas connu d'évolution depuis plusieurs années.

Notre politique va consister à mettre en place un schéma de réhabilitation des réseaux ferroviaire et aérien , de redéfinition du transport routier et de modernisation du réseau maritime.

Nos mesures seront les suivantes :

Réseau de transport Aérien

- Nous rénoverons l'ensemble des aéroports de l'intérieur pour permettre le redémarrage des transports aériens intérieurs interrompus depuis de très longues années. Nous poursuivrons l'extension et la modernisation de l'aéroport international "Ahmed Sékou Touré".
- Un vaste programme de formation des ingénieurs en contrôle aérien et sûreté aéroportuaire ainsi que des aiguilleurs du ciel sera lancé

Réseau de transport Routier

- Nous envisagerons, la construction de gares routières modernes à Conakry et les grandes villes de l'intérieur avec un partenariat public-privé
- Pour faire face aux problèmes de bouchons sur les grandes voies de Conakry, nous développerons le transport par bus de grande capacité. Des lignes de transport par bus seront aussi créées dans toutes les grandes villes
- Nous inciterons le renouvellement des véhicules de transport public des particuliers et des sociétés privées de transport, en accordant des facilités fiscales et en mettant en place des lignes de crédits dédiées
- Afin de réduire les accidents de la circulation, nous rendrons obligatoire le contrôle technique automobile pour tous les véhicules de transport public.

Réseau de transport ferroviaire et maritime

- Dans la capitale Conakry, en complément des bus de grande capacité, nous mettrons en place le transport par train et tramway.
- Des voies ferrées seront construites entre les 4 régions naturelles de notre pays pour la mise en circulation des trains inter-régionaux, ceci pour améliorer le rendement de notre commerce intérieur.
- Nous allons nous engager dans les projets d'interconnexion des chemins de fer ouest-africain
- Nous poursuivrons l'extension et la modernisation du port de Conakry et développerons les ports de Benti et de Kamsar pour améliorer notre commerce extérieur

5.8 - REDYNAMISONS NOTRE PATRIMOINE CULTUREL POUR EN TIRER PROFITS

La Guinée n'occupe plus les premières places sur la scène culturelle Africaine.

La valorisation de nos acquis culturels a pris un véritable coup de mous dans ces dernières années : nos artistes rayonnent moins à l'extérieur, les activités culturelles sont de moins en moins réalisées à l'intérieur du pays.

Notre culture ne s'exporte plus à l'étranger. La nouvelle génération ignore de plus en plus certains domaines de notre culture, autrefois très rayonnant et qui faisait notre réputation. Ce sont entre autres le théâtre, les ballets nationaux et les orchestres instrumentaux des préfectures.

Notre politique visera à redorer le blason culturel de notre pays.

Nos principales mesures seront :

- Soutenir les artistes et comédiens en créant le statut d'intermittent de spectacle qui accorde à ceux d'entre eux qui feront un minimum de 3 spectacles par ans
- Les musées préfectoraux seront réhabilités et modernisés pour mieux valoriser nos potentialités culturelles régionales et en faire notamment des «produits d'appel» de voyages touristiques
- Nous construirons dans chaque ville une maison de la culture pour la promotion des activités culturelles

- Nous donnerons une visibilité à notre patrimoine culturel en digitalisant les acquis culturels : vestiges archéologiques et historiques, sites et monuments classés, sculptures, peintures, objets d'art de tous types, livres anciens, contes traditionnels, théâtre, musiques et danses. Ces supports digitaux seront structurés dans une base de données accessible par internet. Cette numérisation permettra de créer plusieurs emplois qualifiés dans les disciplines techniques (numérisation, gestion de site internet...), scientifiques et culturelles (histoire, géographie, arts,)
- Nous relancerons les théâtres en langues nationales.
- Nous œuvrerons pour que plusieurs de nos patrimoines culturels soient classés "patrimoines culturels de l'UNESCO"
- Nous introduirons des programmes culturels dans les cahiers des charges des radios et des télévisions. Les télévisions publiques seront dotées de budgets spécifiques pour réaliser des programmes de qualité internationale mettant en valeur les cultures Guinéennes

■ 5.9 - VALORISONS NOS RESSOURCES TOURISTIQUES

Notre pays ne profite pas de ses immenses ressources touristiques. Le constat est le suivant :

- Existence d'énorme potentialité touristique non encore exploité.
- Manque de visibilité des sites touristiques
- Problème d'accès aux sites touristiques
- La population n'est pas associée aux activités touristiques

Nos actions seront :

- Initier des projets et programme de conservation et de restauration des sites touristiques.
- Créer des foires touristiques, artistiques et culturelles dans toutes les régions du pays.
- Créer une agence nationale du tourisme.
- Concevoir la carte touristique (avec la liste exhaustive de tous les sites touristiques) du pays ainsi qu'un site internet sur le tourisme en Guinée pour faire connaître nos potentialités touristiques
- Faire la promotion de l'écotourisme
- Mettre le tourisme au service du développement du pays

■ 5.10 - PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre pays connaît un développement minier sans précédent. Malheureusement ce développement minier cause de graves désastres environnementaux. Les projets appauvrissent les communautés environnantes sur plusieurs générations : Les sources d'eau sont polluées, les mines exploitées ne sont presque pas réhabilitées.

La faute au manque de respect des résultats des études d'impact environnementales des projets miniers. La responsabilité incombe à l'état, les raisons sont les suivantes :

- Le Ministère de l'environnement des eaux et forêt est responsable du suivi des études d'impact et de la mise en œuvre des Plans de Réinstallation des populations mais manque de moyens pour contrôler la bonne application
- Il y a au niveau de chaque préfecture minière des Comités Préfectoraux de suivi des études d'impacts environnementaux et sociaux. Ces comités soit existent et ne fonctionnent pas, soit n'ont pas de moyens, pas de légitimité ou carrément n'ont pas été installés. Le problème est double. Le décret de leur création précise que ce sont les entreprises qui doivent les financer. Ensuite, les cadres ne sont pas du tout formés aux enjeux des études d'impact

Les actions de notre politique environnementale consisteront à :

- Repenser le suivi des impacts dans les différentes préfectures, sous-préfectures. Il faut mettre des gens capables et qui sont soutenus par leurs Ministères en cas de problèmes
- Finaliser correctement le projet en cours de création d'un référentiel national de compensation des populations pour que toutes les entreprises soient obligées de compenser de la même façon les populations impactées
- Redimensionner toutes les aires protégées avec la participation de la population riveraine
- Créer des ZOOS dans toutes les capitales régionales en y mettant des espèces en voies de disparition et d'autres dans le cadre de la conservation du gène
- Reboiser et protéger (par des textes règlementaires) toutes les têtes de sources des grands cours d'eau
- Faire l'aménagement de 2000 ha de plaine par préfecture pour diminuer l'agriculture sur brûlis
- Revaloriser la loi fria « planté et protégé un arbre à chaque naissance ».
- Fournir des efforts pour respecter les accords internationaux sur le climat pour la réduction des effets du réchauffement climatique

Valorisation des déchets et ordures ménagère pour la création de l'emploi

La problématique de la gestion des déchets et ordures ménagères sera au cœur de notre politique environnementale, leur valorisation sera source de création d'emplois. Nous prendrons des mesures suivantes :

- Elaborer un schéma directeur de gestion des déchets dans toutes les préfectures et sous-préfectures
- Concevoir des centres d'enfouissements techniques dans chaque ville
- Créer des PME de ramassage des ordures dans tous les quartiers des différentes villes
- Créer des entreprises spécialisées dans la valorisation (Compostage, biométhanisation ...) et le recyclage des déchets.
- Créer une police verte chargé de surveiller l'état de la salubrité dans nos communes
- Faire la promotion des emballages biodégradables

La mise en place de ces différentes mesures permettra de créer plus de million d'emplois directs

■ 5.11 - LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION À L'ÈRE DE NOTRE TEMPS

La mobilisation et la sécurisation des ressources internes constituent un enjeu crucial pour le développement économique et social de la Guinée. A ce jour, les gisements des ressources internes à exploiter sont considérables. Mais malheureusement, le ratio ressources internes/PIB est inférieur à 13% en Guinée, contre une moyenne de 18% dans la sous-région d'où l'impossibilité pour l'Etat de faire face convenablement aux dépenses publiques et à la réalisation des infrastructures de base. Cette situation s'explique d'une part, par la fébrilité du système de mobilisation des ressources internes et d'autre part, par la généralisation du phénomène de corruption et de détournement de l'argent public.

Pour renverser cette situation, le Parti Serviteur du Peuple propose **un système de mobilisation sécurisé des ressources financières internes optimale pour une utilisation rationnelle de l'argent public en vue de faire face aux défis du développement.**

L'objectif est d'augmenter considérablement et durablement la mobilisation des ressources internes de l'Etat par des politiques publiques et des réformes permettant à notre pays de diversifier son économie, principalement portée actuellement par un secteur minier, certes dynamique, mais qui ne joue pas le rôle moteur attendu pour un développement socioéconomique.

Pour ce faire, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la lutte acharnée contre la corruption seront des priorités afin de créer l'espace budgétaire indispensable au financement des infrastructures économiques et sociales qui font cruellement défaut dans notre pays. Cela implique à la fois un accroissement de la mobilisation des recettes intérieures par les principales régies mais aussi un renforcement de la préparation budgétaire et du contrôle de la chaîne de la dépense publique. Pour ce faire, le Parti Serviteur du Peuple procèdera à une réforme en profondeur de la fiscalité.

Nous aurons 3 défis majeurs à relever :

Notre politique fiscale devra inciter fortement à la création de nouvelles activités et à la réduction des disparités régionales.

Nous allègerons progressivement la fiscalité supportée par les entreprises. Nous réduirons « l'impôt papier », c'est-à-dire les formalités administratives diverses et variées, qui coûtent en temps et en énergie aux entreprises sans apporter d'informations réellement utiles à l'Administration. Nous remettons en cause certains régimes d'exonération injustifiés pour mettre en place un régime de droit commun intégrant en son sein et sur des bases durables des réductions ciblées sur nos objectifs fondamentaux de politique économique et sociale.

Notre politique fiscale sera l'instrument-clef d'une politique de solidarité et de redistribution de la richesse.

La nouvelle politique sociale de la Nation, tournée résolument vers les couches les plus défavorisées, ne pourra être mise en œuvre sans un effort particulier de solidarité des couches les plus favorisées. Le système d'imposition des personnes physiques sera simplifié. Nous reverrons également l'impôt foncier pour qu'en soient totalement exonérés les propriétaires les plus modestes occupant leur logement. L'accession à la propriété sera ainsi encouragée. Pour faciliter la vie des contribuables, le système d'imposition sera simplifié : réduction du nombre d'impôts, généralisation du prélèvement à la source, ...

L'accroissement du taux de recouvrement des impôts.

Nous ferons payer l'impôt par tous ceux qui doivent s'en acquitter. Pour y parvenir :

- Nous réformerons l'impôt pour le rendre plus difficile à contourner ;
- Nous procéderons très rapidement à un recensement des opérateurs économiques qui ne sont pas connus des services fiscaux et nous enregistrerons tous les opérateurs dans une base de données unique. Pour favoriser l'entrée dans le secteur formel des opérateurs, nous apporterons des appuis techniques, tels que la délivrance gratuite de bons de formation dans des cabinets de comptabilité et de gestion. Des incitations fiscales seront également mises en place. Enfin, nous ferons des marchés de l'État un instrument d'incitation au passage du secteur informel au secteur formel. Les marchés de l'État seront réservés aux opérateurs soumis au régime réel. Les sociétés privées bénéficiaires de ces marchés seront elles-mêmes tenues de ne sous-traiter qu'à des opérateurs soumis au régime réel. Les mesures fiscales annoncées, notamment l'extension de l'assiette de l'impôt essentiellement, permettront de lever des ressources supplémentaires conséquentes.

5.12 - METTONS EN PLACE UN SYSTÈME DE MOBILISATION SÉCURISÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES INTERNES POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ARGENT PUBLIC

La mobilisation et la sécurisation des ressources internes constituent un enjeu crucial pour le développement économique et social de la Guinée. A ce jour, les gisements des ressources internes à exploiter sont considérables. Mais malheureusement, le ratio ressources internes/PIB est inférieur à 13% en Guinée, contre une moyenne de 18% dans la sous-région d'où l'impossibilité pour l'Etat de faire face convenablement aux dépenses publiques et à la réalisation des infrastructures de base. Cette situation s'explique d'une part, par la fébrilité du système de mobilisation des ressources internes et d'autre part, par la généralisation du phénomène de corruption et de détournement de l'argent public.

Pour renverser cette situation, le Parti Serviteur du Peuple propose **un système de mobilisation sécurisé des ressources financières internes optimale pour une utilisation rationnelle de l'argent public en vue de face aux défis du développement.**

L'objectif est d'augmenter considérablement et durablement la mobilisation des ressources internes de l'Etat par des politiques publiques et des réformes permettant à notre pays de diversifier son économie, principalement portée actuellement par un secteur minier, certes dynamique, mais qui ne joue pas le rôle moteur attendu pour un développement socioéconomique.

Pour ce faire, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la lutte acharnée contre la corruption seront des priorités afin de créer l'espace budgétaire indispensable au financement des infrastructures économiques et sociales qui font cruellement défaut dans notre pays. Cela implique à la fois un accroissement de la mobilisation des recettes intérieures par les principales régies mais aussi un renforcement de la préparation budgétaire et du contrôle de la chaîne de la dépense publique.

Pour ce faire, le Parti Serviteur du Peuple procèdera à une réforme en profondeur de la fiscalité. Nous aurons 3 défis majeurs à relever :

Notre politique fiscale devra inciter fortement à la création de nouvelles activités et à la réduction des disparités régionales.

Nous allègerons progressivement la fiscalité supportée par les entreprises. Nous réduirons « l'impôt papier », c'est-à-dire les formalités administratives diverses et variées, qui coûtent en temps et en énergie aux entreprises sans apporter d'informations réellement utiles à l'Administration. Nous remettons en cause certains régimes d'exonération injustifiés pour mettre en place un régime de droit commun intégrant en son sein et sur des bases durables des réductions ciblées sur nos objectifs fondamentaux de politique économique et sociale.

Notre politique fiscale sera l'instrument-clef d'une politique de solidarité et de redistribution de la richesse.

La nouvelle politique sociale de la Nation, tournée résolument vers les couches les plus défavorisées, ne pourra être mise en œuvre sans un effort particulier de solidarité des couches les plus favorisées. Le système d'imposition des personnes physiques sera simplifié. Nous reverrons également l'impôt foncier pour qu'en soient totalement exonérés les propriétaires les plus modestes occupant leur logement. L'accession à la propriété sera ainsi encouragée. Pour faciliter la vie des contribuables, le système d'imposition sera simplifié : réduction du nombre d'impôts, généralisation du prélèvement à la source, ...

L'accroissement du taux de recouvrement des impôts.

Nous ferons payer l'impôt par tous ceux qui doivent s'en acquitter. Pour y parvenir :

- Nous réformerons l'impôt pour le rendre plus difficile à contourner ;
- Nous procéderons très rapidement à un recensement des opérateurs économiques qui ne sont pas connus des services fiscaux et nous enregistrerons tous les opérateurs dans une base de données unique. Pour favoriser l'entrée dans le secteur formel des opérateurs, nous apporterons des appuis techniques, tels que la délivrance gratuite de bons de formation dans des cabinets de comptabilité et de gestion. Des incitations fiscales seront également mises en place. Enfin, nous ferons des marchés de l'État un instrument d'incitation au passage du secteur informel au secteur formel. Les marchés de l'État seront réservés aux opérateurs soumis au régime réel. Les sociétés privées bénéficiaires de ces marchés seront elles-mêmes tenues de ne sous-traiter qu'à des opérateurs soumis au régime réel. Les mesures fiscales annoncées, notamment l'extension de l'assiette de l'impôt essentiellement, permettront de lever des ressources supplémentaires conséquentes.

106 . RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



Pour le PSP, la Pauvreté n'est pas une fatalité

En dépit de ses potentialités du sol et du sous-sol, les indicateurs socio-économiques de notre pays demeurent faibles et inquiétant. Avec une population de 14.3 millions d'habitants et un PIB de 17.6 Mds USD en 2021 selon le FMI, la Guinée se situe au bas du classement IDH, occupant le 178ème rang sur 189 pays en 2019. Selon les données nationales, 44% de la population guinéenne vivent en dessous du seuil national de la pauvreté qui est estimé à 13.679 GNF/personne/jour (1.3 EUR) en 2019. Par ailleurs, l'économie reste encore en grande partie informelle, avec une part estimée à 41.5% du PIB et 96% des emplois en 2019. En outre, l'espérance de vie à la naissance se situe à 61 ans en 2020. Ce tableau sombre de notre pays plonge les populations dans des conditions de vie précaires et contraires aux droits humains. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Il s'agit entre autres : du faible niveau de mobilisation des recettes internes, la corruption, le détournement des deniers publics, la mauvaise gouvernance et la mauvaise répartition de la richesse nationale.

Pour relever ces défis et promouvoir le développement socioéconomique de la Guinée, le Parti Serviteur du Peuple à travers le Gouvernement qu'il mettra en place s'emploiera pour l'essentiel à jeter et à consolider les bases pour l'émergence future de notre pays. Pour cela, le Gouvernement s'orientera vers de nouvelles priorités qui sont ; réduction des disparités régionales, promotion du développement à la base et décentralisation ; la promotion de l'entrepreneuriat jeune ; la mise en place d'une économie circulaire pour la création de nouveaux emplois ; la valorisation de la gestion des ordures pour la création de nouveaux emplois et la définition d'instruments de protection des couches vulnérables. Une attention particulière sera accordée également à la promotion des droits de l'homme et de l'égalité de genre pour chacun de ces priorités

6.1 - DÉFINITION DES MESURES DE PROTECTION DES COUCHES VULNÉRABLES

Notre pays possède d'énormes ressources naturelles dont les retombées économiques issues de leur exploitation ne sont pas équitablement redistribuées. Il y a un écart considérable entre les différentes couches sociales en terme de niveau de vie : certains de nos compatriotes sont très pauvres pendant que d'autres sont très riches. Ces inégalités sociales sont d'ailleurs source de frustration et de tensions sociale

Nous proposerons une politique qui permettra de réduire les inégaies sociale dans notre pays.

Nos propositions seront :

- Faire un recensement pour connaître la situation financière de toutes les familles : situation fiscale, revenus, nombres d'enfants à charge
- Sur la base de ces données, nous proposerons un plan d'aide social aux familles les plus modestes : allocation de rentrée scolaire des enfants scolarisés, allocation d'aide au logement, remboursement d'impôt sur le revenu

6.2 - LA RÉDUCTION DES DISPARITÉS RÉGIONALES

La réduction des déséquilibres régionaux et de la pauvreté suppose la valorisation des potentialités économiques de chaque région. Elle suggère l'émergence équilibrée des pôles de croissance, la valorisation équilibrée du capital humain, le renforcement équilibré des infrastructures de soutien à la croissance et une spatialisation des projets et programmes. Dans ce sens, le processus d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire sera entamé et bouclé afin de territorialiser le développement en construisant un espace économique national plus équilibré, en s'appuyant sur des économies régionales dynamiques et compétitives, dans lesquelles l'urbanisation des capitales régionales et des villes secondaires est suffisamment maîtrisée pour pouvoir faire émerger de véritables pôles de croissance. Le développement urbain et régional constituera donc une priorité pour le Parti Serviteur du Peuple.